

LE PETIT JOURNAL

SAINT CHRISTOL

Printemps - Été 2022



A vertical photograph on the left side of the page shows a forest stream. The water is dark and reflects the surrounding greenery. In the foreground, a single blue flower is in focus. The background is filled with dense evergreen trees and some rocks along the bank.

SOMMAIRE

P. 3 : Edito

P. 4 : Travaux et projets

**P. 6 - P. 7: La menuiserie de St Christol
20 ans déjà**

**P. 8 - P. 9: Saint Christol, autrefois
et aujourd'hui**

P. 10 - P. 12 : La ripisylve

P. 12 : L'eau, une ressource précieuse

**P. 13 : Le chemin des 5 sens
fête sa 20^{ème} édition**

P. 14 : Informations utiles

P. 15 : Agenda

EDITO

En ce début d'été 2022, nous pouvons enfin nous réjouir de pouvoir nous rencontrer à nouveau avec plus de sérénité à l'occasion des festivités organisées par nos associations. Après deux années difficiles liées à la crise sanitaire nous tenons à vous remercier de votre patience.

Les travaux de la mairie se poursuivent et avancent, nous avons hâte de pouvoir inaugurer notre nouvelle mairie.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de passer un bel été et une bonne lecture de ce quatrième numéro du Petit Journal.

Nicolas Freydier et l'équipe du Conseil Municipal

L'équipe du Conseil Municipal : Karine Brosse, Danielle Coulomb (première adjointe), Erika Coulomb, Claire Desjardins, Nicolas Freydier (Maire), Jean-Luc Grousset, Christophe Hubac (troisième adjoint), Michèle Hubac, Guy Miller, Anne-Sophie Petrel (seconde adjointe)

TRAVAUX ET PROJETS

TRAVAUX DE LA MAIRIE

Les travaux de la mise en accessibilité de la mairie avancent. L'intérieur est quasiment terminé, il reste à mettre en place la banque d'accueil, les bureaux ainsi que la cloison amovible.

L'installation des sanitaires nécessitent de modifier la descente d'escaliers à la cave, les travaux sont en cours.

En ce qui concerne l'extérieur, le béton de la rampe d'accès est coulé, les escaliers sont installés. Restera à installer les barrières de protection et à créer la place d'accès aux personnes handicapées.

PANNEAUX D'AFFICHAGE

Comme vous avez pu le constater les panneaux d'affichage d'Echarlives et de la Théoule ont été déplacés vers les lieux de collecte des ordures ménagères de Viallet et de la Théoule, pour permettre à un plus grand nombre de les consulter plus aisément.

Vous y trouverez un panneau sous verre, dédié aux informations municipales, et un deuxième accessible pour tous types d'informations. N'hésitez pas à les utiliser pour la diffusion de vos informations ou manifestations.

NETTOYAGE DE LA CABANE À LIVRES

Un grand merci aux bénévoles qui se sont dévoués pour faire un petit nettoyage de la cabane à livres, qui commençait à être envahie, ce qui la rendait moins attractive. Emilie Hubac du Roure a gentiment proposé ses services pour aller régulièrement ranger les livres et les classer autant que faire se peut. On peut se satisfaire que cette cabane soit alimentée. A ce jour, le choix de livres pour enfants est en revanche restreint. Avis aux bonnes volontés...

NETTOYAGE DES BERGES DU TALARON

Jean-Luc Grousset, et son équipe de jeunes du CEFA de Montélimar sont venus le mardi 17 mai pour effectuer une journée d'égagement des bords de la rivière au niveau du Pont de St Christol.



Emilie Hubac devant La cabane à livres

ILLIWAP

Val'Éyrieux a proposé à ses communes l'application Iliwap. Saint Christol a donc pu créer une station qui vous permet de suivre toute l'actualité de la commune en temps réel. Il vous suffit de télécharger l'application sur votre smartphone, de rechercher « Saint Christol » et de cliquer sur le bouton « suivre ». Vous recevrez alors toutes les informations (événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires...). Cette application est gratuite, sans inscription et sans publicité. Vous pourrez également signaler un problème sur la commune ou déposer vos idées dans la boîte prévue à cet effet. Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à la commission communication, par le biais de la mairie, ou par mail.

SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Les membres de la commission communication sont en train de finaliser le site internet de la mairie. Il est accessible sur **saint-christol07.fr**. Vous y trouverez les informations concernant la commune et les activités des environs. Si vous souhaitez y intégrer des informations, vous pouvez les transmettre à la mairie ou sur l'adresse suivante : communication-saintchristol07@outlook.fr.

FRANCE SERVICES ITINERANTE : nouveau service à la population de Val'Éyrieux

Val'Éyrieux lance la première initiative de service public à la population itinérante en Ardèche. En effet, elle devrait prochainement mettre gratuitement à disposition de l'ensemble de sa population un service itinérant pour rapprocher le service public des usagers.

Vous avez des questions concernant la santé, la famille, la retraite, le droit, le logement, les impôts, une recherche d'emploi, un accompagnement aux outils numériques : 2 agents de France Services Val'Éyrieux (Maëllie Gaillard et Aurore Vareilles) sillonneront tout le territoire à bord d'un camping-car et stationneront dans la cour de la mairie pour vous accompagner dans toutes vos démarches administratives du quotidien. Le planning est en cours de rédaction, vous pourrez accéder à ce service selon vos besoins, avec ou sans rendez-vous. Vous y trouverez un espace de confidentialité et un espace de visioconférence pour des rendez-vous avec les partenaires par exemple pôle emploi.

Un conseiller numérique en la personne de Christophe Alexis complète l'équipe France Services de Val'Éyrieux. Il est en charge d'apporter une réponse à toutes les demandes d'accompagnement vers l'autonomie numérique, soit à travers des actions de formation soit par des actions de médiation, telles que des conférences débats.

Vous recevrez prochainement des informations sur la mise en place de ce service dans vos boîtes à lettres. N'hésitez pas à interpeller la mairie si vous avez des questions à ce sujet.

LA MENUISERIE DE ST CHRISTOL 20 ANS DÉJÀ !

Bonjour Nicolas peux-tu te présenter, même si beaucoup te connaissent déjà ?

Je m'appelle Nicolas Freydyer, j'ai 46 ans, je suis artisan menuisier depuis 20 ans... Aussi, Maire de Saint-Christol et je suis vice-président chargé des travaux et du patrimoine à la communauté de communes de Val'Eyrieux.

Aujourd'hui on se rencontre surtout pour parler de la menuiserie, puisque cette année, cela fait 20 ans que tu as ouvert ta menuiserie à Saint-Christol ? Tu avais une formation de menuisier ?

C'est ça, j'ai ouvert le 2 septembre 2002. J'ai un CAP et un BEP menuiserie. J'ai fait un an de bac professionnel, je n'ai pas fait la deuxième année.

Et tu as décidé de monter ta menuiserie tout seul ?

Non, j'ai travaillé 8 ans chez un patron. Lorsque je suis sortie de l'école, mon patron m'a gardé et embauché pendant 5 ans, entre-temps j'ai fait mon service militaire. Ensuite il m'a réembauché dans la deuxième société qui faisait de la menuiserie alu, pendant 3 ans. Le patron avait décidé d'ouvrir une succursale en Suisse et donc pour des raisons économiques il a été obligé de liquider une société, d'où mon licenciement économique. En fait, j'aurais dû être réembauché dans la nouvelle société qui allait aussi travailler en Suisse. C'est là que j'ai profité de mon licenciement pour faire autre chose.

Tu décides alors de t'acheter un local et de monter ta menuiserie ?

Oui tout seul. J'ai été licencié le 1^{er} février, donc à partir de là j'ai fait mon stage d'installation. J'avais déjà un petit atelier de menuiserie, parce que je bricolais les weekends dans la maison que j'habite aujourd'hui, qui était l'écurie de mon grand-père. J'ai travaillé dans ce petit atelier jusqu'en 2012, et entre-temps j'ai monté l'atelier qui existe au bord de la route. J'ai fait la partie centrale en 2006, de 60 mètres carrés, et en 2012 j'ai créé deux extensions pour arriver à 130 mètres carrés de surface, et être en bord de route pour les livraisons.

Maintenant tu as un salarié ?

Voilà, donc après j'ai créé l'EURL Nicolas Freydyer en 2017, et aujourd'hui cela fait 4 ans que j'ai embauché Jérémy (juin 2018).



Nicolas Freydyer devant sa menuiserie

Donc, tu as des chantiers un petit peu partout depuis 20 ans ?

Je travaille beaucoup dans la vallée du Talaron, Le Cheylard, Mezilhac, qui est mon pays où j'ai des racines. Je vais aussi sur Laviolle mais je reste dans le secteur, même si des fois je m'écarte un peu jusqu'à Marseille, à Montélimar, mais c'est surtout pour des clients que j'ai déjà dans la région ici.

Quels sont les types de chantier que tu fais ?

C'est à 90 % de la rénovation, donc de la charpente, de la couverture, de l'isolation, de la pose de placo-plâtre. Et l'activité principale de l'entreprise, c'est donc la menuiserie, volets en bois, en alu, en PVC, les portes de garage, les terrasses en bois. Voilà, donc très diversifié pour avoir du boulot toute l'année, pour pouvoir proposer le maximum de services à nos clients.

J'imagine que l'entreprise s'est bien développée en 20 ans ?

Avec les nouvelles lois sur l'énergie, j'ai un label RGE qui permet aux clients d'avoir des crédits d'impôt, ça amène beaucoup de chantier de rénovation et d'isolation. Donc les choses qu'on faisait moins au début en charpente et couverture, maintenant qu'on est deux, on peut en faire plus.

Et au niveau communication ?

J'avais commencé à faire de la communication sur l'Hebdo de l'Ardèche dans la première année, après j'ai un site internet. Mais bon ce n'est pas ce qui marche le mieux aujourd'hui, ce qui fonctionne le plus c'est la page Facebook, et puis le bouche à oreille, comme on est réputé pour bien travailler ça se sait et les clients le disent.

Quelles seraient les perspectives pour l'entreprise ?

Je n'ai pas d'ambition à devenir plus gros. C'est une petite entreprise, je suis un passionné à la base, j'aime entreprendre, faire mes chantiers et les faire correctement. Avec Jérémy, c'est plus qu'une simple relation entre patron et ouvrier, nous sommes complémentaires et je veux garder une tranquillité d'esprit au travail, un savoir-faire et le faire bien. Mais après on va voir dans les années à venir, je pense à l'achat d'un matériel de manutention, pour faire du levage et de la couverture en nous économisant le dos etc...

Alors, le 2 septembre 2022 tu veux organiser une journée portes ouvertes ?

Oui j'aimerais pouvoir accueillir tout au long de la journée nos partenaires, nos commerciaux, les divers fournisseurs, bien sûr la population de Saint-Christol, et aussi nos clients, notre banque, notre comptable... voilà, ce sera une invitation un peu pour tout le monde, accueillir autour d'un buffet pour qu'on puisse échanger. Ah oui bien sûr on parlera de travail, mais pas que ...il y a des personnes avec lesquelles je travaille depuis 20 ans... je veux marquer le coup, 20 ans c'est quand même bien l'occasion de faire un petit quelque chose.

Merci Nicolas. *(Fin de l'interview)*



SAINT CHRISTOL AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

Ruine du hameau de la Cessac situé au-dessus de Gourdolive

Analyse socio-démographique de la population de Saint-Christol depuis le début du XX^{ème} siècle.

La commune de Saint-Christol a subi une importante mutation durant le siècle passé : les deux guerres mondiales et l'évolution de la société française n'y sont pas étrangères.

En un siècle, la population a décréue de façon exponentielle (diminution de 90%).

1902 → **1999**
902 personnes 92 personnes

La première baisse a eu lieu durant la première décennie du XX^{ème} siècle avec un passage à **773 personnes en 1911**. La spécificité la plus marquante à cette époque était la présence de près de 45% de jeunes de moins de 18 ans (voir encadré).

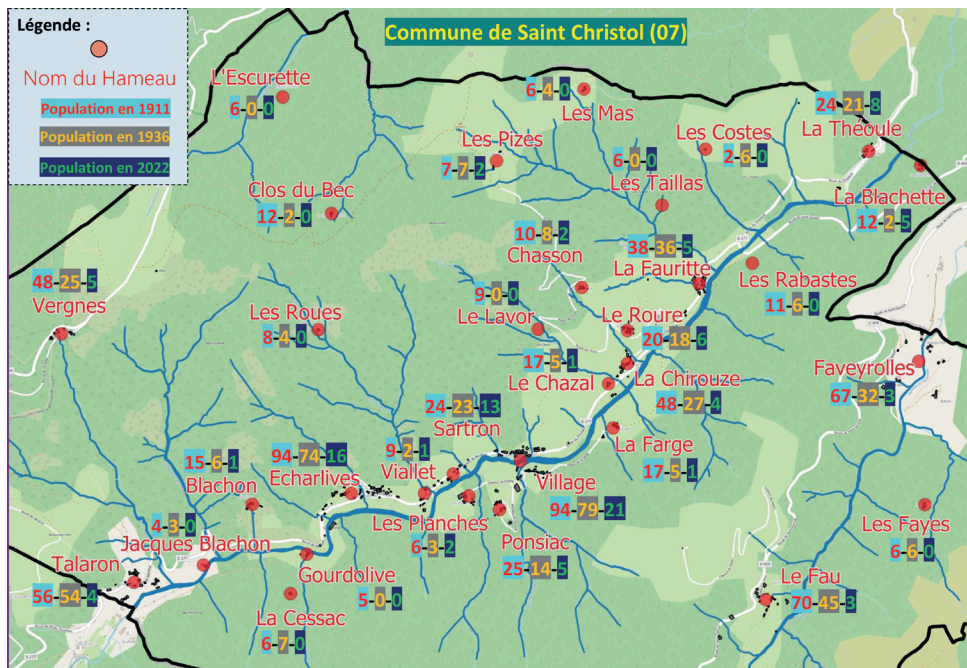
Malheureusement, la première guerre mondiale a endeuillé la commune avec la perte de 55 personnes.

Au fil des années, la population a continué de s'amenuiser (arrêt progressif des Moulinages et désertion des hameaux isolés) pour atteindre **527 personnes en 1936**.

La seconde guerre mondiale, l'essor des usines du Cheylard et l'exode rural a poursuivi la décroissance de la population de Saint Christol jusqu'à la fin des années 1980 (pour atteindre un bassin de population avoisinant **la centaine de personnes depuis 1990**).

Heureusement, l'installation d'une population jeune de moins de quarante ans depuis près de deux décennies a permis dans un premier temps de stabiliser puis ensuite d'accroître le nombre d'habitants de notre petite commune rurale.

En cette année 2022, la population de Saint-Christol s'élève à 108 personnes.



Carte de Saint-Christol avec l'évolution de la population

L'évolution géographique du mouvement de la population de Saint-Christol en 100 ans

La décroissance de la population sur Saint-Christol a entraîné l'abandon de quelques hameaux très isolés durant le XXème siècle.

C'est le cas pour :

- Les Rabastes (au dessus du pont de la Fauritte)
- Les Costes (au dessus de La Fauritte)
- Les Tailas et Le Lavor (vers Le Roure)
- L'Escurette et Le Clos du Bec (entre Les Pizès et Vergnes)
- Les Roues (entre Viallet et Vergnes)
- La Cessac (en face d'Echarlives)
- Les Fayes (en face du Fau)
- Les Trépas (emplacement inconnu, si quelqu'un connaît, se manifester, merci)

En 1911, ces hameaux représentaient plus de 70 personnes. Actuellement, on peut à peine apercevoir une ruine.



LA RIPISYLVE

Nom donné aux boisements qui bordent les cours d'eaux. On les appelle aussi les forêts de berges. C'est l'ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives des ruisseaux, rivières et fleuves.

Les cours d'eaux sont soit domaniaux (qui appartiennent à l'état), ou privés. Ces derniers sont très largement majoritaires en France.

Les bienfaits écologiques sont très nombreux. En voici quelques uns.

- Ils fixent les berges avec les racines, limitent ainsi l'érosion. La végétation dissipe le courant, freine la vitesse de l'eau. Ils jouent un rôle majeur pour atténuer les crues.
- C'est une zone tampon qui épure, fixe les nitrates et les phosphates qui ruissellent des terres agricoles. C'est un filtre naturel majeur.
- C'est une zone qui offre des habitats naturels spécifiques. Espèces animales, végétales, aquatiques (caches à poissons). C'est également une zone de repos pour les oiseaux migrateurs.
- La ripisylve apporte de l'ombrage, limitant la température de l'eau et la prolifération des algues.
- La ripisylve a également un effet brise vent. Des études ont montré un gain de productivité dans les régions très agricoles.

La destruction des ripisylves durant des décennies a amené de gros problèmes à la société : érosion, ruissellement, rapidité des crues... De nos jours une attention particulière est apportée à ce type de forêt notamment en agriculture ainsi que les cours d'eaux près des zones habitées.

Les propriétaires et leurs obligations.

Beaucoup de gens s'imaginent que les rivières n'appartiennent à personne, que l'entretien incombe à l'état, à la commune, au département... La réalité est bien différente et implique directement les propriétaires privés qui ont des droits mais également des devoirs.

Le droit de propriété.

Lorsqu'une rivière traverse une propriété, son lit appartient au propriétaire du terrain. Mais pas l'eau, car c'est une ressource vitale et universelle qui appartient à tous (Art. 215-2 du code de l'environnement).

L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa mise en valeur et le développement de ressources utilisables dans le respect des équilibres naturels sont de l'intérêt général (code de l'environnement Article L 210-1).

L'article L215-14 du code de l'environnement indique que le propriétaire est tenu à un entretien régulier des berges lui appartenant. Entretien qui consiste à enlever les embacles, sélectionner les arbres, élaguer les basses branches, entretenir un dosage entre ombre et soleil, enlever éventuellement des petits atterrissements sans modifier sensiblement le lit du ruisseau... L'entretien courant n'est pas soumis à procédure administrative dans la mesure où le cours d'eau ne fait pas l'objet de lourdes interventions. La loi prévoit qu'un propriétaire qui ne s'acquitte pas de ces devoirs, la commune ou le syndicat compétent après une mise en demeure restée infructueuse peut se substituer à ce dernier. Celui-ci sera dans l'obligation de s'acquitter du montant des travaux (Code de l'environnement, Article L215-16).

Le non-entretien généralisé fait que l'état (communes, conseils généraux...) font réaliser des travaux pour le bien commun. A quand un nouvel impôt pour financer ces travaux onéreux ?

Le propriétaire ne possède pas l'eau mais dispose d'un droit d'usage limité à des fins domestiques (abreuvement des animaux, arrosage du potager familial). Droit d'usage réglementé, il doit y avoir un débit suffisant à l'aval afin de ne pas nuire à la vie du cours d'eau. Une autorisation ou déclaration est néanmoins nécessaire.

La réglementation sur l'eau et les milieux aquatiques est complexe, sévèrement réglementée. Il est prudent de se renseigner auprès de la police de l'eau avant de réaliser une / des interventions (amendes importantes).

Les arbres que l'on rencontre sur nos cours d'eaux :

- **L'Aulne Glutineux ou Vernes.** 6m à 20 m de hauteur. Le seul qui soit capable de vivre les pieds dans l'eau. Son système racinaire est très important et fixe bien les berges. En vieillissant il peut s'arracher et créer des embacles.
- **Les Saules.** Il en existe différentes variétés. Eux aussi vivent les pieds dans l'eau. Ce sont des arbres éponges qui pompent l'eau des zones humides. L'aspirine est issu de cet arbre. Depuis longtemps la molécule est chimique.
- **Le Frêne.** Peu dépasser les 30 m de haut. Arbre qui aime les stations fraîches, mais n'aime pas avoir de l'eau en permanence. Il possède un puissant enracinement qui lui permet de résister aux crues. Fixe solidement les berges.

- **Le Hêtre.** Peut dépasser les 30 m de haut. Seulement à partir de 700 à 800 m. Fixe bien les berges des ruisseaux. Couleurs automnales éclatantes.
- **Les Erables Sycomores ou planes.** Peu dépasser les 30 m de haut. Enracinement puissant, résistant aux crues.

A noter que les Peupliers de culture sont à proscrire. Ils s'arrachent facilement lors des crues et peuvent créer de gros problèmes d'embacles.

L'EAU, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE

Des travaux sur le réseau d'eau ont été réalisés en 2021 sur notre commune, ils ont permis de répartir équitablement l'eau sur la vallée, de Talaron au Roure. En effet, sur les 3 réservoirs de la commune (la Crique, Gourdolive et le Roure), régulièrement, certains réservoirs se trouvaient vides, alors que d'autres se trouvaient avec un trop plein.



Le nouveau système fonctionne dorénavant pour les abonnés du réseau, mais comment cela fonctionne ?

Monsieur le maire, Nicolas Freyrier nous a expliqué : «Le réservoir de la crique de Talaron a été bouclé avec le réservoir d'Echarlives. Donc, ce réservoir dessert en priorité Talaron, mais lorsque les abonnés utilisent le réservoir d'Echarlives, celui de Talaron le remplit grâce à la gravité. Ce procédé est valable tout le long de la vallée du Talaron sur notre commune, ce qui permet aux habitants du Roure par exemple, d'avoir de l'eau toute l'année.»

Le système permet également de contrôler le débit d'eau grâce à un système de «vannes intelligentes» alimentées en énergie par des panneaux solaires. Les vannes du bouclage peuvent alors communiquer entre elle les besoins en eau, mais aussi, freiner le débit à certains endroits lorsqu'il est trop fort. Il y a aussi un système de chloration avec des goûteurs dans la conduite qui injecte juste ce qu'il faut.

A terme, le réservoir du Roure ne sera plus utilisé (l'eau ne sera plus analysée, ni traitée), la commune pourrait alors en faire un réservoir incendie. Saint Christol peut être autonome grâce à des réserves en eau actuellement suffisantes pour ses habitants lorsqu'elle peuvent être équitablement réparties, cependant la réalité du changement climatique doit nous rappeler chaque jour que l'eau est une ressource précieuse que nous nous devons de partager.

LE CHEMIN DES 5 SENS FÊTE SA 20^{ème} ÉDITION

Créé en 2003 avec le soutien de la municipalité de Saint Christol, Richard Hubac, maire, Gilbert Luquet et Guy Hubac, ses adjoints, il a été décidé de tracer 3 boucles de randonnée autour de Saint Christol, jalonnées de productions artistiques. Ensuite avec le soutien de la Communauté de Communes Val'Eyrieux (Jacques Chabal, président, Monique Pinet vice-présidente chargée de la culture) les municipalités suivantes en particulier avec le concours de Paul-Noël Lauziard, adjoint, il a été créé l'association artistique LES GREMIS. Chaque année de nouvelles éditions sont réalisées et permettent d'inviter des artistes plasticiens sensibles à cette démarche.

A ce jour plus de 500 artistes ont « donné » leurs productions soit plus de 1000 œuvres à voir au cours des boucles de 5 km, 10 ou 15 km.

Guy Chambon à l'origine du projet, a le plaisir de vous raconter toutes ses « histoires », anecdotes qui lui permettent de mettre en valeur cette expérience. D'autant que de nombreuses écoles visitent gratuitement ces expositions. Lui, enfant de Saint Christol (habitant maintenant vers Chomérac) a su puiser dans ses souvenirs en réalisant ces installations « land art » et les partager avec ses amis artistes.

Actuellement, les installations jalonnent les chemins communaux et notamment les expositions de tableaux qui sont dans les forêts, appartiennent à la famille de Guy Chambon.

La municipalité actuelle est ravie de soutenir ce projet qui attire de nombreux randonneurs.

Visite du Chemin en toutes saisons et gratuitement.



Guy Chambon lors de la visite du chemin des 5 sens >>

INFORMATIONS UTILES

Horaires de la mairie

Mardi et vendredi de 13h à 17h.

Téléphone : 04.75.29.23.69

Courriel : mairie.st.christol@orange.fr

La Poste

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 11h30.

Au bord du Talaron

Horaires d'ouverture : mardi, vendredi, samedi, dimanche de 7h30 à 22h, lundi de 12h-22h, jeudi de 7h30 à 14h et 18h à 22h, mercredi de 18h à 22h.

Vous pouvez commander le pain et les viennoiseries tous les jours jusqu'à 19h sauf le dimanche au 07.83.03.67.19. Vous pouvez les récupérer dès le lendemain matin à la boutique.

Pour plus de renseignements pour les commandes, se connecter au site web : auborddutaron.eatbu.com

Le petit journal de Saint Christol

Si vous avez des sujets d'articles, n'hésitez pas à nous les faire parvenir à la mairie de Saint Christol ou à l'adresse mail : communication-saintchristol07@outlook.fr. Plus précisément nous cherchons à enrichir notre article intitulé « Saint Christol autrefois et aujourd'hui » grâce à vos anecdotes et histoires sur la commune. Nous vous en remercions par avance.

Les correspondants

L'Hebdo de l'Ardèche : Danielle Coulomb au 06.82.82.45.49

Le Dauphiné Libéré : Mr et Mme Bosc au 04.75.29.31.33

ERRATUM AVIS DE DÉCÉS

Toutes nos excuses à la famille de M. JACQUES Pierre pour avoir oublié de faire part de son décès lors de notre dernière édition.

AGENDA

Samedi 11 juin :

L'association « Les Murmures du Talaron », présidée par Danielle Coulomb, fêtera ses 40 ans d'existence le samedi 11 juin 2022. Elle souhaite associer pour cet évènement l'ensemble de la population de St Christol et a donné rendez-vous au **Chœur d'hommes** du Cheylard pour assurer l'animation.

Samedi 2 juillet :

Feu de St Jean organisé par les Murmures du Talaron. Concert avec le groupe **Les Afficheurs**.

Vendredi 22 et samedi 23 juillet :

Le petit festival des grandes chansons, organisé par les Amis du Talaron et les Murmures du Talaron. Un seul concert par soirée, à 21 h. Le vendredi, nous recevrons **Callune** (un groupe de la Vallée de l'Eyrieux) et le samedi **Baptiste Dupré** de Burzet.

Lundi 15 août :

à condition de trouver des bénévoles pour aider à organiser cette manifestation, les Murmures du Talaron, espèrent bien pouvoir assurer le concours de pétanque ainsi que la fabrication des criques.

Comité de rédaction du Petit Journal de Saint Christol :

Danielle Coulomb, Erika Coulomb, Jean-Luc Grousset,
Christophe Hubac, Michèle Hubac et Anne-Sophie Petrel

Graphisme : Olivier Lavigne - www.olivier-lavigne.com

Impression : Ellipse Impressions - www.ellipseimpressions.com



Photographie du hameau des Rabastes